

Rappel !

Si vous souhaitez recevoir le sacrement de réconciliation, un prêtre est à votre disposition tous les mercredis matin de 10h00 à 11h30, à l'Église Saint-Remi. Vous pouvez le rencontrer pour un échange ou pour vous confesser.

Si vous désirez recevoir le sacrement de réconciliation en privé, vous pouvez contacter un prêtre qui vous fixera un rendez-vous.

<https://www.uphuy.com/pretres>